Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (2015) **Heft:** 2096

Artikel: L'économie circulaire : un recyclage d'idées? : Réduction des déchets,

réutilisation des biens et recyclage, telle est la devise de l'économie

circulaire: un tour d'horizon et quelques pistes

Autor: Viallon, François-Xavier

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1017398

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

durée. George Sheldon, de l'Université de Bâle, relève que depuis une vingtaine d'années la proportion des actifs étrangers arrivant en Suisse avec un diplôme universitaire est deux fois plus élevée que celle des universitaires dans la population suisse.

Ne se pourrait-il pas, finalement, que la revalorisation du franc soit. pour les entreprises une incitation quasi permanente à être et à compter parmi les meilleures? D'ailleurs, les toutes récentes prévisions du KOF vont dans ce sens.

Dans tous les cas, ce n'est sûrement pas en geignant sur les coûts élevés de la maind'œuvre et les délocalisations dans des pays prétendus «meilleur marché» que l'on permettra à l'économie suisse, dans la durée, de maintenir son niveau et ses performances.

Et ce n'est évidemment pas si l'on met fin à la libre circulation des personnes que les entreprises pourront continuer de relever les défis technologiques et concurrentiels des économies globalisées du 21e siècle.

L'économie circulaire: un recyclage d'idées?

Réduction des déchets, réutilisation des biens et recyclage, telle est la devise de l'économie circulaire. Un tour d'horizon et quelques pistes

Invité: François-Xavier Viallon - 07 octobre 2015 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/28200

Parmi la pléthore d'idées cherchant à créer un monde meilleur, celle d'économie circulaire revient périodiquement dans le débat.

Mise en avant depuis les années 2000, l'économie circulaire prône un mode de production de richesses se fondant sur trois principes: réduire, réutiliser, recycler, alias les trois R. Le premier terme, le plus important, implique la réduction de la quantité de déchets produits et de pollutions émises. Le second a pour objet la réutilisation et la réparation des biens afin d'en prolonger la durée de vie. Le troisième, qui représente en quelque sorte la dernière option, comporte deux voies: la première vise à réutiliser les ressources transformées (matériaux) de manière

circulaire – faire des bouteilles avec des bouteilles; la seconde à transformer la matière en un état non réversible – par exemple substituer le sable du béton par du verre concassé.

Tout cela est-il vraiment nouveau?

Dans la vie courante, l'économie circulaire connaît, particulièrement en matière de réutilisation, de multiples applications ne datant pas d'hier: les magasins de deuxième main, les ateliers de réparation, les bibliothèques circulantes, les infrastructures publiques...

Sur le plan politique, son application a elle aussi fait du chemin: depuis les années 1970, l'essor de la législation environnementale a contribué, tout particulièrement en Suisse, à réduire notablement les émissions de polluants dans l'eau et dans l'air.
L'introduction de la taxe carbone en 2008 a permis de réduire les émissions de CO₂.
Malheureusement, son effet est presque entièrement compensé par l'accroissement simultané du trafic routier.

En ce qui concerne les déchets, leur réduction a connu un succès bien moins franc: entre 1990 et 2011, la quantité annuelle de déchets produits dans le pays par personne a presque doublé, passant de 172 kilos par an à 350 kilos. Toutefois, la quantité de déchets enfouis (eh oui, à l'époque...) et désormais incinérés a baissé de 20% sur cette même période, et ce grâce au recyclage.

Mais le recyclage pose deux problèmes. Le premier est de nature économique: il est moins coûteux de produire du neuf et d'exploiter les ressources naturelles disponibles que de valoriser les déchets, la différence étant encore accentuée par la baisse du cours des minerais et du pétrole ces cinq dernières années. Le second problème relève de la logique même du recyclage, en particulier lorsqu'il implique une transformation irréversible de la matière: d'une part il laisse toujours des traces - les pollutions des eaux dues aux perturbateurs endocriniens et aux médicaments ne peuvent être filtrées par les stations d'épuration, et les plastiques en décomposition laissent toutes sortes de résidus polluants. Et toute matière recyclée finit tôt ou tard brûlée ou en décharge. D'où l'importance des deux premiers R.

Alors <u>quel bilan</u> tirer de l'économie circulaire?

Tout d'abord, elle remet sur la table d'anciens problèmes auxquels le politique a déjà pu apporter des réponses, même si certaines, notamment relatives aux déchets, restent insatisfaisantes.

Ensuite, elle incite à s'interroger sur les activités qui répondent (ou répondaient) au principe d'un des trois R – en particulier celui de la réutilisation – et à étendre la réflexion à d'autres activités.

Néanmoins, l'application de ses principes demeure fragile, parce qu'elle dépend à l'heure actuelle fortement d'une intervention publique, le marché ne fournissant aucune incitation.

Mais est-il si compliqué de réduire la quantité de déchets

et autres polluants et d'augmenter le taux de réutilisation des matériaux? De nombreuses possibilités existent. Mentionnons à titre d'exemple la consigne (DP 2093), l'allongement des garanties d'utilisation, l'interchangeabilité des composants, la mutualisation du savoir avec l'open source et l'open hardware (les plans d'un objet tangible sont en accès libre).

A cette fin, il faudrait adapter les droits de propriété sur les biens en question. On attribuerait de nouveaux droits ou obligations d'usage à leurs détenteurs et utilisateurs: la bouteille consignée resterait propriété du producteur, le fabricant aurait l'obligation de rendre son appareil compatible avec d'autres, la création intellectuelle pourrait être reproduite sur simple mention de l'auteur... Vaste programme!

Quarante-cinq artistes solidaires avec les femmes victimes du cancer du sein

Des seins à dessein, Espace Arlaud, Lausanne, jusqu'au 8 novembre 2015

Pierre Jeanneret - 08 octobre 2015 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/28207

L'exposition que présente actuellement l'Espace Arlaud à Lausanne est un peu particulière.

En 2003, Francine Delacrétaz, qui allait être emportée trois ans plus tard en pleine jeunesse par un cancer du sein, et la docteure Marie-Christine Gailloud-Matthieu, ont créé une fondation destiné aux femmes touchées par cette tumeur. En 2006, une vente d'œuvres d'art dans ce même Espace Arlaud a contribué au financement de la

fondation. Son titre, Des Seins à Dessein, avait été trouvé par Francine Delacrétaz elle-même. Une deuxième édition a eu lieu en 2010. Et la troisième aujourd'hui.

Visiter cette exposition, voire y